

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU MERCREDI 10 AVRIL 2013

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N°14

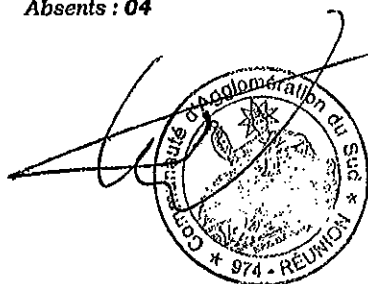
Définition des structures de gouvernance de la stratégie de gestion des déchets et désignation des membres représentants de la CASUD

L'an deux mille treize, le mercredi dix avril à treize heures trente, régulièrement convoqués le trois avril, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud se sont réunis en salle de réunion du conseil, sous la Présidence de Madame Isabelle GROSSET-PARIS, 3ème Vice-Présidente.

NOTA

Le Président certifie que le nombre de conseillers en exercice est de : 44

Présents : 39
Représentés : 01
Absents : 04



ETAIENT PRESENTS - TITULAIRES

Marie Paule AMILY MUSSARD -Jocelyne BATIFOULIER- Marc ERAPA-Rose Méry ETHEVE- Anathalie FUMA- Jean Pierre GEORGER- Marie José GINET- Allain GRONDIN- Jean Marie GRONDIN- Isabelle GROSSET-PARIS - Annie Marguerite HOARAU- Henri-Claude HUET -Blanche Reine JAVELLE -Rose Gilberte LAURET - Liliane LEBON- Blanche LEBRETON- Marie Andrée LEJOYEUX- Harry Claude MOREL -Edy PAYET- Paulet PAYET- Jacky PAYET- Stéphane PAYET- Gilbert RIVIERE - Guy RIVIERE - Nadège SCHNEEBERGER- Guy SORRES -Josian SOUBAYA SOUNDROM - Clarita TURPIN- Axel VIENNE

ETAIENT PRESENTS- SUPPLEANTS

Lise May PAYET suppléante de José CADET- Jean Philippe METRO suppléant de Michel GERARD- Nathalie LAFONG suppléante de Marie Bulalie GOULJIAR- Chandu DEURVEILLHER suppléant de Roland Joseph K'BIDI -Marie Jo LEBON suppléante de Jean Michel LEBON - Christian LANDRY suppléant de Patrick LEBRETON - Suzette PAYET suppléante de Nadhira LOCATE- Jean-Bernard HOARAU suppléant de Nazir Ahmad PATEL - Mariette ORANGE suppléante de Olivier RIVIERE - Marie Jeanne GUIGUES suppléante de Bachil VALY

ABSENTS

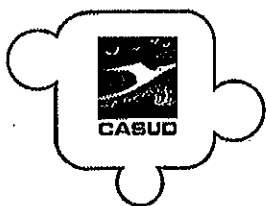
Josette CHANG KUW - Harry MUSSARD - Nicole PERETTI- Didier ROBERT

ABSENTE-PROCURATION

Béatrice MOREL donne procuration à Paulet PAYET

Il est procédé, conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à la désignation d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil : Monsieur Stéphane PAYET a été désigné à l'unanimité pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.





COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD (CASUD)

Entre-Deux – Saint-Joseph – Saint-Philippe – Le Tampon

Conseil Communautaire

Séance du mercredi 10 avril 2013 à 13H30

AFFAIRE N°14

Définition des structures de gouvernance de la stratégie de gestion des déchets et désignation des membres représentants la CASUD

Note de synthèse

Le Président informe l'Assemblée que dans le cadre des réflexions relatives à la stratégie de gestion des déchets à l'horizon 2020, la CIVIS, le TCO et la CASUD ont décidé de travailler ensemble sur ce sujet afin de co-construire une réflexion territorialisée sur les micro-régions Ouest et Sud.

Face aux enjeux majeurs de la problématique de gestion des déchets (ordures ménagères résiduelles, déchets verts, boues de station d'épuration, encombrants...), il est proposé de définir la gouvernance de gestion de ce dossier permettant ainsi de structurer cette réflexion au travers de deux comités de pilotage et d'un comité technique.

Il est ainsi proposé de créer :

- ^ un **Comité de Pilotage restreint**, regroupant les Présidents des trois EPCI,
- ^ un **Comité de Pilotage élargi**, regroupant les Présidents des trois EPCI, les Vice-Présidents délégués à l'environnement et les présidents des commissions environnement du TCO et de la CIVIS
- ^ un **Comité Technique** regroupant :
 - la chargée de mission Stratégie Déchets,
 - les Directeurs Généraux des Services des trois EPCI,
 - les Directeurs Généraux des Services Techniques des trois EPCI,
 - les Directeurs de l'Environnement des trois EPCI

Il est précisé que le Comité Technique sera animé par la chargée de mission Stratégie Déchets, recrutée par les trois EPCI pour conduire cette réflexion le 11 décembre 2011.

En fonction des thématiques abordées, le Comité Technique pourra également s'adjoindre occasionnellement les compétences d'autres collègues internes aux trois EPCI mais également des représentants de structures extérieures oeuvrant sur cette problématique : Etat (DEAL, ADEME...), Conseil Général, Conseil Régional...

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- De valider la création du Comité de pilotage restreint, du Comité de Pilotage élargi et du Comité Technique de la mission Stratégie Déchets ;
- De désigner Monsieur le Président de la CASUD pour siéger au Comité de Pilotage restreint ;
- De désigner Monsieur le Président de la CASUD, Monsieur le 10^{ème} Vice-Président délégué à l'environnement pour siéger au Comité de Pilotage élargi ;
- De désigner pour siéger au Comité Technique :
 - Monsieur le Directeur Général des Services,
 - Monsieur le Directeur Général des Services Techniques,
 - Madame la Directrice de l'Environnement,
- De l'autoriser lui ou un des Vice-Présidents, dans l'ordre du tableau à signer tout document concernant cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré,

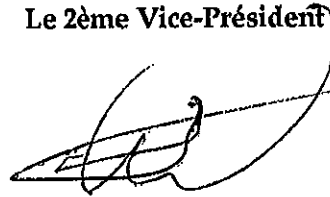
A l'unanimité,

Décide :

- De valider la création du Comité de pilotage restreint, du Comité de Pilotage élargi et du Comité Technique de la mission Stratégie Déchets ;
- De désigner Monsieur le Président de la CASUD pour siéger au Comité de Pilotage restreint ;
- De désigner Monsieur le Président de la CASUD, Monsieur le 10^{ème} Vice-Président délégué à l'environnement pour siéger au Comité de Pilotage élargi ;

- De désigner pour siéger au Comité Technique comme suit :
 - Monsieur le Directeur Général des Services,
 - Monsieur le Directeur Général des Services Techniques,
 - Madame la Directrice de l'Environnement,
- De l'autoriser lui ou un des Vice-Présidents, dans l'ordre du tableau à signer tout document concernant cette affaire.

POUR EXTRAIT CONFORME
Pour le Président et par délégation
Le 2ème Vice-Président



Olivier RIVIERE

